



# Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

---

## Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO au CT ministériel du 14 mai 2019

La FNEC FP-FO condamne fermement l'escalade répressive mise en œuvre par le gouvernement.

Le 1<sup>er</sup> mai les manifestants ont été violemment chargés par les forces de police, aspergés de gaz lacrymogènes asphyxiants, pris pour cible par les LBD. Les cortèges syndicaux et leurs services d'ordre ont été délibérément ciblés par ces attaques policières successives avant même que la manifestation ne débute, entraînant de nombreux blessés. La FNEC FP-FO n'est pas dupe de cette stratégie dangereuse ordonnée par le gouvernement qui dans les faits installe un climat de terreur, visant à disloquer les cortèges syndicaux et interdisant en réalité toute possibilité de manifester démocratiquement, ce dans l'unique objectif de tenter de faire refluer les mobilisations sociales, ce qu'il n'est pas parvenu à faire jusqu'à présent, en témoigne la puissance de la manifestation parisienne du 1<sup>er</sup> mai.

Cette répression s'exerce à l'encontre des gilets jaunes, des lycéens, des salariés, des militants syndicaux, et également des enseignants qui manifestent leur opposition à la loi Ecole de la confiance. Le 27 avril à Toulouse, plusieurs policiers ont violemment bousculé un militant du Syndicat FO des Lycées Collèges alors qu'il était parfaitement identifiable avec son drapeau FO. Il a été transporté à l'hôpital et opéré pour une fracture du col du fémur. Jeudi 9 mai et samedi 11 mai, des militants syndicaux ont été arrêtés et placés en garde à vue.

La FNEC FP-FO reprend à son compte le communiqué des organisations syndicales SNES, SNFOLC, SNETAA FO, SUD, CGT de Paris qui apportent un soutien plein et total à notre camarade de la Commission exécutive du SNFOLC Paris, arrêtée par la police et placée en garde à vue à la fin de la manifestation des gilets jaunes du samedi 11 mai. Nous demandons l'arrêt des poursuites à son encontre.

Sanctions disciplinaires, mutations « dans l'intérêt du service » : plusieurs enseignants font déjà les frais de la loi Ecole de la Confiance et du devoir d'exemplarité, comme ce directeur d'école qui reçoit une lettre de son DASEN lui rappelant son devoir de neutralité, y compris en dehors du temps de service. La FNEC FP-FO s'insurge contre ces atteintes au Statut. Elle rappelle que depuis le Statut Général des fonctionnaires de 1946, les fonctionnaires ne sont plus les agents du gouvernement et de la majorité politique au pouvoir mais les serviteurs la République.

Le gouvernement qui d'un côté réprime les manifestations, voudrait de l'autre côté diriger les syndicats dans des conférences. Il ne peut pas en être question. Au ministère de l'Education

nationale, les Groupes de Travail se multiplient, les textes sont publiés sans que soient entendues les revendications des personnels, comme par exemple, le décret sur la deuxième heure supplémentaire publié au Journal Officiel, malgré l'opposition de toutes les organisations au Comité Technique Ministériel.

FO n'est pas un corps intermédiaire. Nous ne co-construirons pas les contre-réformes.

A l'inverse, nous nous adressons à nouveau à monsieur le Ministre : après les annonces médiatiques du Président de la République, il y a urgence à répondre aux revendications précises des personnels. Ils veulent l'augmentation des salaires pour tous, donc l'augmentation du point d'indice. Ils veulent le retrait de la loi Ecole de la confiance, le retrait du projet de loi Transformation de la Fonction publique, ils veulent l'arrêt de la réforme territoriale, des mutualisations et des fermetures de services.

Pour notre part, nous continuons à prendre nos responsabilités, en appelant à amplifier les mobilisations en cours et le rapport de force, la grève si nécessaire pour obtenir satisfaction